

COMMUNE DE  
TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var – Arrondissement de Draguignan

**Conseillers en fonction : 28**

**Conseillers présents : 22**

**Séance du Conseil municipal du 15 juillet 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 15 juillet à dix-huit heures et 30 minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de TRANS EN PROVENCE, dûment convoqués le 9 juillet 2019, se sont réunis, au lieu et place habituels, sous la présidence de Monsieur Jacques LECOINTE, Maire et ont désigné à l'unanimité Mme Françoise ANTOINE, secrétaire de séance.

**PRÉSENTS** : M. CAYMARIS Alain, M. GODANO Jacques, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GARCIN André, Mme FERRIER Hélène, M TORTORA Gérard, Mme ANTOINE Françoise, M. MONDARY Guy, Mme CURCIO Hélène Mme DELAHAYE-CHICOT Martine, Mme PHILIPPE Marie-Thérèse, M. LENTZ Christian, Mme BELMONT Christiane, Mme RÉGLEY Catherine, M INBERG Philippe, M. AURIAC Georges, M. PERRIMOND Gilles, M ZENI Patrick, M. PONS Henri, M. MISSUD Nicolas, M. GEST Jérémy

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** :

Mme POUTHE Brigitte par M CAYMARIS Alain  
Mme GOMEZ-GODANO Véronique par M. GODANO Jacques  
M. DEBRAY Robert par Mme FERRIER Hélène  
Mme MOREL Andrée par M. MISSUD Nicolas  
M. WURTZ Michel par M MONDARY Guy  
Mme ANTON Sophie par M. GEST Jérémy

**Point n°1a - 2019/066 : Acquisition d'un terrain bâti lieu-dit Colmar (le village neuf)**

**Rapporteur : M. Garcin**

La Commune a été destinataire en date du 28/06/2019 d'une déclaration d'intention d'aliéner concernant le bien bâti sis 31 Bd Frédéric Mistral cadastré section AC n° 194 d'une superficie de 468m².

Cette parcelle présentant un intérêt pour la Commune, il est proposé après avis favorable des commissions urbanisme et travaux d'acquiescer ce bien bâti au prix inscrit dans la DIA, à savoir, 130 000€. En effet, l'acquisition de ce terrain située à proximité de nouvelle école maternelle permettra après démolition de la maison d'élargir la chaussée, d'accroître la visibilité du carrefour et de créer un aménagement sécuritaire avec éventuellement quelques places de stationnement.

Au vu de ce qui précède, l'assemblée à l'unanimité :

- accepte l'acquisition du terrain avec habitation sis 31 Bd Frédéric Mistral cadastré section AC n° 194 au prix de 130 000€,
- autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition ainsi que l'acte auprès du notaire de son choix
- autorise M. le Maire à signer tous documents d'urbanisme concernant ce dossier (permis de démolir, déclaration préalable éventuelle...)
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2019 par le biais d'une décision modificative
- Dit que tous les frais relatifs à cette acquisition seront à la charge de la Commune

**Point n° 1b - 2019/067 : Projet d'aménagement et de valorisation des gorges de la Nartuby - Autorisations données à M. le Maire et à Monsieur le Président de Dracénie Provence Verdon Agglomération pour effectuer toutes demandes afférentes à ce projet.**

**Rapporteur : M. CAYMARIS**

Dans le cadre du programme pluriel d'investissement initié par Dracénie Provence Verdon Agglomération, le projet retenu par la Commune de Trans-En-Provence porte sur l'aménagement des gorges de la Nartuby. Aujourd'hui, ce projet arrive à sa phase opérationnelle et porte sur la création d'une boucle désignée « la Boucle du Calant » composés d'un cheminement piétonnier partant du boulodrome et longeant la rivière pour grande partie jusqu'au pont de La Motte puis se poursuivra au travers des rues du village. La construction d'une passerelle suspendue d'une longueur de 70 m surplombant la Nartuby constituera un des éléments remarquables de cet itinéraire.

Aussi afin de permettre d'engager les travaux, il convient d'autoriser préalablement M. le Président de Dracénie Provence Verdon agglomération de déposer les demandes d'urbanisme nécessaires pour les parcelles communales cadastrées AL 443, 444, 79, 124, 576 et 316 sont impactées par ces aménagements.

Aussi, après avis favorable des commissions urbanisme et travaux, l'assemblée à l'unanimité:

- Autorise M. le Président de Dracénie Provence Verdon Agglomération à déposer et à signer toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme et administratives en ce qui concernent les parcelles communales susvisées.
- Autorise M. le Maire à signer tout document autorisant le transfert des surfaces impactées sur les parcelles AL 443, 444 et 79 à Dracénie Provence Verdon Agglomération,
- Autorise M. le Maire à signer tout document qui permettra la réalisation de ce projet

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance de ce Conseil municipal à 18 h 45

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

**ANTOINE Françoise**

**LECOINTE Jacques**

CAYMARIS Alain	
GODANO Jacques	
AMOROSO Anne-Marie	
MONDARY Guy	
CURCIO Hélène	
GARCIN André	
FERRIER Hélène	
TORTORA Gérard	
DELAHAYE-CHICOT Martine	
PHILIPPE Marie-Thérèse	
POUTHÉ Brigitte	Absente représentée
DEBRAY Robert	Absent représenté
BELMONT Christiane	
AURIAC Georges	
PERRIMOND Gilles	
LENTZ Christian	
ZÉNI Patrick	
RÉGLEY Catherine	
INGBERG Philippe	
GOMEZ-GODANO Véronique	Absente représentée
PONS Henri	
MOREL Andrée	Absente excusée
WURTZ Michel	Absent représenté
MISSUD Nicolas	
ANTON Sophie	Absente représentée
GEST Jérémy	